

Retranchement de César près de Genève

Autor(en): **Blondel, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ur-Schweiz : Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz
= La Suisse primitive : notices sur la préhistoire et l'archéologie
suisses**

Band (Jahr): **8 (1944)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1034706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Retranchement de César près de Genève.

En procédant à des fouilles systématiques dans une région où les rives du Rhône ne s'étaient pas éboulées depuis l'anti-



Phot. L. Blondel, Genève

Fig. 14. Genève. Retranchement de César ;
profil d'un trou-de-loup dans le sable.

quité, il a été possible de retrouver les traces du célèbre retranchement construit sur l'ordre de César pour s'opposer à l'émigration des Helvètes, en 58 av. J. C.

Le point choisi pour les sondages se trouve à Avully sur la rive gauche du Rhône en dessous du village. La difficulté était de repérer sur quelle ligne se trouvait le retranchement ou murus principal. Plusieurs replis de terrain très réguliers avaient été signalés par divers auteurs entre autres par le colonel Stoffel qui travailla pour Napoléon III, historien des campagnes de César. Une première tranchée a montré à mi-côte au-dessus du Rhône une défense avec un simple fossé et des restes calcinés de poutres conservées dans la glaise. Plus haut un second repli du terrain appuyé à une forte déclivité a indiqué la position principale, dont les traces dans le terrain naturel étaient encore très visibles. En effet par places il y avait nette superposition de terre végétale sur le sable compact. Cet ouvrage se compose d'un fossé, à base inclinée, plate d'1 m. 25 de large, avec parois en forme de V obtu. Au devant le vallum, ou levée de terre, fortement diminué au cours des siècles et des glacis. En arrière du fossé la pente naturelle avait été aménagée en levée de terre ou murus dont la largeur dépasse 4,75 m, soit les 16 pieds mentionnés dans les Commentaires. La déclivité se poursuit encore en arrière de ce mur.

La partie retrouvée se termine au sud par un ouvrage fortifié avec fossés encore en arrière du murus, qui devait être un des castella ou points d'appui échelonnés sur la ligne de défense.

Cette découverte montre que le retranchement n'était pas continu de Genève au Jura (Vuache), mais qu'il a été établi par secteurs déterminés coupant les boucles du Rhône en face des points de passage ou gués que les Helvètes tentèrent vainement de forcer. Probablement que sur les rives mêmes du fleuve il y avait de petits postes d'arrêt ou praesidia, mais la défense principale était beaucoup plus en arrière sur la partie supérieure des falaises du Rhône. Cette constatation permettra plus tard de retrouver les autres secteurs fortifiés.

Louis Blondel.